

# IADE : communiqués de la SFAR

<http://www.sfar.org/article/72/iade-communiques-de-la-sfar>

Mis en ligne le 17 Décembre 2002

Le Conseil d'Administration de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR) s'est réuni le **23 Mai 2000** et a rédigé à cette occasion le communiqué suivant.

La Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR) a eu connaissance de la cessation du mouvement de grève des Infirmiers(ères) Anesthésistes Diplômé(e)s d'Etat (IADE), ce qui met fin à la préoccupation exprimée dans son communiqué du 13 mai 2000.

Elle saisit cette occasion pour rappeler sa mission, qui est de contribuer à l'amélioration de la sécurité et du confort des patients dans tous les domaines de l'anesthésie-réanimation.

Les médecins anesthésistes-réanimateurs sont les garants de la sécurité des patients anesthésiés et peuvent s'adjoindre pour la surveillance et pour certains gestes, qu'il revient à la SFAR de définir, des IADE formé(e)s à cette fin.

Acte médical, l'anesthésie ne peut être déléguée, mais la contribution des IADE à l'optimisation du fonctionnement des structures doit être soulignée.

---

Le Bureau de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR) s'est réuni le **13 Mai 2000** et a rédigé à cette occasion le communiqué suivant, relatif au mouvement de grève des Infirmiers(ères) Anesthésistes Diplômé(e)s d'Etat (IADE).

La Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR), société savante, n'a pas vocation de prendre position dans les revendications professionnelles. En revanche, elle doit tout mettre en œuvre pour contribuer à l'amélioration de la sécurité et du confort des patients pris en charge par les médecins anesthésistes-réanimateurs. A ce titre, elle a fait sien le contenu du rapport du Haut Comité de la Santé Publique sur la Sécurité Anesthésique, et notamment le chapitre consacré aux Infirmiers(ères) Anesthésistes Diplômé(e)s d'Etat (IADE). La contribution des IADE au fonctionnement optimal des sites interventionnels et post-interventionnels est évidente. Elle passe par une formation spécifique et s'exerce dans un cadre bien défini, notamment celui des "Recommandations de la SFAR". La SFAR est préoccupée par l'absence d'ouverture de discussions et s'inquiète des conséquences de la prolongation du mouvement de grève sur la prise en charge des patients qui en résulte.